TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (1) INSPECTEUR D'ASSURANCES ACTUAIRE POUR LA CELLULE D'INSPECTION DES ASSURANCES DE L'ARCA

1. Contexte et justification

L'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA) est une administration personnalisée de l'Etat placée sous la tutelle du Ministère des Finances dont le rôle est d'exercer pour le compte de l'Etat et au profit des assurés et bénéficiaires de contrats, le contrôle et la supervision des activités et organismes d'assurances.

Pour mieux assumer sa mission de régulation du secteur des assurances, l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA) souhaite recruter un (1) Inspecteur d'assurances Actuaire pour la Cellule d'Inspection des Assurances.

2. Mission de l'Inspecteur d'Assurances Actuaire

Placé sous l'autorité du Chef d'Inspection, l'Inspecteur d'assurances Actuaire aura pour mission de :

- conduire des études actuarielles en cas de besoin ;
- effectuer des missions de contrôle sur place et sur pièces des sociétés et des intermédiaires d'assurances ;
- élaborer, sous l'autorité du Chef d'Inspection, les rapports des missions de contrôle.
- mettre en œuvre, sous l'autorité du Chef d'Inspection, des mesures de sauvegarde et de redressement des compagnies d'assurance ;
- étudier les programmes triennaux et prévisionnels d'activités soumis par les compagnies d'assurances sollicitant l'agrément de la Commission ;
- rédiger, en liaison avec la Cellule des Contrôle, des statistiques et des Analyses, le rapport du marché des assurances ;
- effectuer l'exploitation du dossier annuel et des documents périodiques fournis par les sociétés d'assurance ;
- traduire en français les documents techniques en anglais et vice-versa.

3. Profil de l'Inspecteur d'Assurances Actuaire

L'Actuaire Inspecteur d'Assurances doit remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité burundaise ;
- être âgé de 35 ans au plus ;
- avoir un diplôme de niveau licence (BAC+3) au moins en actuariat ou en statistique/mathématiques avec comme spécialité actuariat ou gestion des risques ;
- justifier d'une expérience dans le secteur des assurances ou des pensions d'au moins une année ;
- avoir une bonne maîtrise des techniques de tarification des produits d'assurances, d'évaluation des provisions techniques et d'optimisation de la réassurance ;

- avoir de bonnes compétences d'analyse et d'organisation ;
- avoir de bonnes capacités de supervision ;
- avoir une bonne maîtrise orale et écrite du français et de l'anglais ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle en anglais et en français ;
- avoir une bonne maîtrise de l'environnement de travail MS Windows (Word, Excel, Power Point) et internet ;
- faire preuve d'une capacité de travail à la fois de manière indépendante et en équipe ;
- avoir le sens des relations humaines et du respect de la hiérarchie ;
- avoir un esprit de synthèse;
- être capable de travailler sous pression et faire preuve d'un esprit d'initiative ;
- faire preuve d'intégrité morale ;
- être libre de tout conflit d'intérêt et s'engager à protéger l'intégrité de l'Agence ;
- être disponible une fois le processus de recrutement terminé.

4. Durée du contrat et supervision des tâches

Le contrat de travail a une durée indéterminée après une période d'essai jugée concluante. L'exécution des tâches sera supervisée par le Secrétaire Général de l'ARCA.

5. Mode de sélection

Le recrutement du candidat se fera à trois niveaux :

- Une étude des dossiers administratifs de candidature ;
- Des épreuves écrites ;
- Une interview.

Seuls les candidats retenus pour passer les tests écrits seront contactés et affichés sur le site internet de l'ARCA.

6. Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature portant la mention « **Candidature pour le poste d'Inspecteur d'Assurances Actuaire de la Cellule d'Inspection des Assurances**» est à déposer sous pli fermé au plus tard **le 12 juillet 2021** à **12h00,** à l'adresse suivante :

A l'Attention de :

Monsieur le Secrétaire Général
Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA)
Nouvel Immeuble des Finances, Boulevard du Japon (Ex Avenue Yaranda),
2ème étage, Bureau 2-21
B.P. 7384 Bujumbura, Tél : (+257) 22 7 63 46/47,
E-mail : arca@arca.bi

REPUBLIQUE DU BURUNDI
A.R.C.A
Tel : 22 27 63 46
22 27 63 47
Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances